



Projet de Loi de finances 2023 : un budget pour quoi faire ?

COMMUNIQUÉ UFSE-CGT — MONTREUIL > 12 OCTOBRE 2022

L'opération de communication du gouvernement tend à faire croire que le budget 2023 serait « protecteur ». La réalité est bien moins glorieuse.

La dotation globale de fonctionnement baissera pour 30 % des communes

PRENONS QUELQUES EXEMPLES ! QU'IL S'AGISSE :

De la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de la poursuite de l'étranglement des collectivités territoriales.

Après la suppression de la taxe professionnelle, il s'agit d'une suppression progressive des impôts dits de production payés par les entreprises, de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (réduction de moitié en 2023 et suppression totale en 2024) et une baisse du plafonnement de la CET (contribution économique territoriale) en fonction de la valeur ajoutée, tout cela sur deux ans.

Soit 4 milliards de recettes perdues par an pour les collectivités locales, remplacés par des promesses de compensations de l'État, partielles et par nature incertaines qui pourraient de plus être payées par la Taxe sur la valeur ajoutée... Les contribuables ne manqueront pas d'apprécier ce transfert d'impôt!

Soulignons enfin que la dotation globale de fonctionnement baissera pour 30 % des communes.

Du hold-up de 300 millions sur l'Action logement (ancien 1 % logement).

Cette ponction vise à financer le Fonds national d'aides à la pierre, sans contrepartie pour les salariés. Rappelons que « Action logement » accompagne les salariés dans leur parcours résidentiel en lien avec l'emploi. Ce serait 26 000 logements en moins à proposer aux salariés.

Plus d'hébergement d'urgence, pour répondre à quel besoin ?

5 900 places d'hébergement seraient créées pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Une paille face à l'indigence crasse de l'État au regard des besoins des réfugiés politiques, économiques et climatiques connus depuis des années, au-delà même des conséquences récentes de la guerre en Ukraine.

Des mesures en faveur de l'enseignement, mais point trop n'en faut :

Le ministère annonce 635 millions pour l'augmentation des rémunérations de septembre 2023 à décembre 2023, puis 1,9 milliard en année pleine. Or, pour augmenter la rémunération de 10 % de tous les personnels de septembre à décembre 2023, il faudrait engager 1,2 milliard et sur une année pleine 3,6 milliards.

Une loi de programmation pluriannuelle qui permettrait de poser les bases d'une revalorisation inscrite dans la durée ne semble plus du tout d'actualité. Rien n'est dit non plus des autres personnels.

Irrecevable, la suppression de 500 emplois d'enseignants dans le second degré public sous prétexte d'une légère baisse des effectifs d'élèves est à l'ordre du jour. Nombre de fermetures de classes sont programmées.

Quant à l'enseignement supérieur et la recherche, +1,5 Md semble historique. Mais cela arrive dans une année d'inflation record : 7 % selon l'INSEE en 2022. Sur un budget de 30 Md€, cela représente une perte de 2,1 Md€. Il manquera donc 600 M€ en 2023 pour maintenir la même activité, pour une recherche subissant déjà un sous-investissement patent relativement aux enjeux alors que des milliards d'euros sont distribués sans efficacité satisfaisante au titre du crédit impôt recherche.

.../...



Soulignons par ailleurs que dans les universités, au CNRS, chez les opérateurs de l'État, la revalorisation de la valeur du point à une hauteur de 3,5 % n'est toujours pas financée.

Bercy exemplaire?! Les Finances publiques sont toujours à l'amende!

3000 suppressions d'emplois supplémentaires d'ici 2027, dont 850 en 2023 sont programmées, alors qu'il manque déjà plus de 30000 emplois au bas mot pour faire fonctionner ces services correctement.

C'est l'administration du ministère des Finances qui concentre les suppressions d'emploi au titre de ce projet de loi de finances. Tout le réseau de proximité des services de pleine compétence est détruit méthodiquement et les missions de contrôle sont entravées comme dans d'autres administrations et ministères au demeurant, le recouvrement est sur la sellette, le foncier en partie sous-traité auprès de Google, etc.

Au global, plus de fonctionnaires?

En matière d'emplois, la Fonction publique est à l'os et ne peut plus fonctionner pour réaliser correctement ses missions, au service de la population et de la société. Comment nier pourtant son utilité ne serait-ce qu'au regard de la crise COVID?

Certes, il est prévu 10764 équivalents temps plein (ETP) supplémentaires dans la fonction publique d'État.

Mais combien de postes restent vacants chaque année alors que le gouvernement favorise au moyen notamment de la loi portant transformation de la fonction publique des agents non-titulaires?

Un chiffre jeté en pâture et sous-estimé parce que sans connexion avec les coupes sombres déjà opérées au moyen des plans pluriannuels de suppressions d'emplois!

Que dire, pour ne prendre là encore qu'un seul exemple, du ministre de la transition écologique dont l'annonce d'une stabilité des effectifs pour les 5 prochaines années grave dans le marbre la suppression de 20000 postes en deux décennies!

Un PLF qui ne masque pas le double langage de la Macronie pour poursuivre les réformes!

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce projet de loi de finances 2023.

Malgré toutes les « hausses » affichées, les dépenses publiques vont baisser de 1,5 % en volume (hors inflation) en 2023, d'après Bercy.

Cela tient essentiellement à l'extinction des mesures de soutien face à la crise Covid ainsi que celles du plan de relance. Hors dépenses exceptionnelles liées aux crises sanitaires et énergétiques, les dépenses progresseront de 0,7 % en volume l'année prochaine.

Mais ne nous y trompons pas! Au regard de l'inflation, de la surestimation de la croissance et du passif accumulé en matière de moyens, aucune générosité dans ce PLF2023, bien au contraire, notamment au regard du manque flagrant d'investissement pour une fonction publique au service de la population et de la société.

À force d'affaiblir les recettes fiscales, les marges budgétaires s'amenuisent toujours plus d'un point de vue strictement « comptable ». Selon la Cour des comptes — qu'on ne peut taxer de gauchiste — Emmanuel Macron a déjà laissé les recettes fondre de 65 milliards d'euros et 15 milliards de baisses supplémentaires sont déjà annoncées. Les réformes antisociales continuent: allocations-chômage, retraites, formation, mise en œuvre de la loi de transformation de la Fonction publique, casse et démantèlement des services publics, etc.

Pour l'UFSE-CGT, ce PLF2023 n'est pas à la hauteur de l'urgence sociale, économique et environnementale.

DE L'ARGENT, IL Y EN A! MOBILISONS-NOUS POUR LE METTRE AU SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DES AGENTS PUBLICS ET DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Ne nous y trompons pas ! [...] Aucune générosité dans ce PLF2023